

Association des Anciennes élèves de l'Ecole supérieure des jeunes filles (Genève) : année 1948)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 753

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'institut des Ministères féminins a trente ans. Pour marquer cet anniversaire, l'Association des anciennes élèves et le comité de l'Institut avaient invité les « anciennes » à se réunir à Genève, du 1er au 3 mai. 80 d'entre elles ont pu répondre à l'appel, venues de Suisse, de France, d'Allemagne, de Belgique et même d'Afrique ! Il est difficile de résumer le riche programme de ces journées. Les participantes furent tout à tour des camarades de volée qui se retrouvent après une longue séparation, ou des membres d'une grande famille qui apprennent à se connaître ; des étudiantes qui se pressent nombreuses à l'auditoire de la Faculté de théologie ; des travailleuses qui parlent de leurs expériences et cherchent à préciser ensemble les caractères essentiels et communs de leurs divers ministères. Mais ce furent aussi, unies dans l'adoration et la prière, des servantes de Jésus-Christ qui renouvellent leur consécration au Chef suprême de l'Eglise.

Samedi après-midi, à Chêne-Bougeries, les portes de la propriété du Vallon — mise aimablement à notre disposition — se sont ouvertes toutes grandes pour accueillir les anciennes élèves, les étudiantes actuelles, les professeurs, les membres du comité. M. le professeur E. Choisy, président et membre fondateur de l'Institut, a la joie d'ouvrir lui-même le congrès qui débute par la lecture des messages d'absentes et d'institutions amies. Après la présentation d'une spirituelle « revue », après un pique-nique fraternel où toutes les provisions sont mises en commun, c'est la veillée familiale : « échange d'expériences », disait le programme. Cette première journée s'achève par une courte cérémonie dans laquelle le diplôme de l'Institut des Ministères féminins est décerné à 9 candidates qui ont terminé leurs stages pratiques ; 5 d'entre elles sont là pour recevoir leur insigne.

Dimanche matin nous nous associons au culte public de la Cathédrale de St-Pierre. L'après-midi nous visitons l'Institut oecuménique, au Château de Bossey (près de

Trentenaire de l'Institut des Ministères féminins

Céligny), dans un site charmant. M. le pasteur H. L. Henriod, directeur, nous fait les honneurs de cette maison d'études et de recherches.

Le programme du lundi est chargé, en voici les moments essentiels.

M. Visser't Hooft, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises, nous entretient de la prochaine conférence d'Amsterdam, qui réunira les représentants de tant d'Eglises, orthodoxes et protestantes. Il parle en particulier d'une des questions brûlantes mises à l'ordre du jour et qui nous intéresse tout spécialement : la question de la place de la femme dans l'Eglise. Répondant à une vaste enquête faite par le Département d'études du Conseil oecuménique, des rapports sont parvenus de 58 pays différents. Quelle riche et intéressante documentation à dépouiller ! Il n'est pas encore possible d'en détacher les indications décisives, mais il est permis d'en tirer déjà quelques conclusions générales. La question de la place de la femme dans l'Eglise est une des questions urgentes qui se pose à l'Eglise de notre temps. Beaucoup de femmes ont le sentiment qu'elles n'ont pas dans l'Eglise la place qu'elles devraient avoir. Elles constatent, dans de nombreux pays, qu'elles ont accès aux différentes activités sociales, qu'elles peuvent assumer des responsabilités politiques, mais qu'elles participent dans une trop faible mesure au gouvernement de l'Eglise, et que bien souvent elles sont exclues du ministère pastoral. La conférence d'Amsterdam ne pourra sans doute faire plus que poser la question, mais il faut espérer qu'elle la posera de la bonne façon.

« La place de la femme dans l'Eglise d'après le Nouveau Testament », tel est le sujet du cours que le professeur F. Leenhardt donne lundi après-midi à la faculté de théologie, devant un auditoire en grande majorité féminin. On reconnaît des étudiantes de l'an-

née passée, mais aussi quelques-unes de celles qui eurent la hardiesse, il y a trente ans, de pénétrer à l'auditoire de théologie ! L'étude de M. Leenhardt paraîtra prochainement dans une revue théologique ; notre journal ne manquera pas, alors, d'analyser cette étude dont nos lectrices saisisent la portée pour la cause que nous défendons.

Et comme point final à ce rassemblement, c'est la réunion publique dans l'accueillante salle de paroisse de Plainpalais. Les représentants de l'Eglise genevoise, de quelques Eglises romandes se sont joints aux amis de l'Institut des Ministères féminins. Après le rapport de M. Choisy, le vénéré père spirituel des « ministères féminins » et l'allocution de Mlle Necker, présidente de l'Association des anciennes élèves, la parole est donnée à Mlle Hilde Besag (une des nouvelles diplômées) qui exerce le ministère d'aide de paroisse à Baden-Baden. Elle évoque les nombreuses difficultés qu'elle rencontre dans le travail paroissial : tension entre occupants et occupés, incapacité de reconnaître que la situation actuelle est la suite logique de ce qui s'est passé auparavant, problème des réfugiés vivant en marge du reste de la population, danger moral qui menace beaucoup de jeunes, fatigue extrême qui rend si difficile une concentration d'esprit. Le travail est difficile, mais beau. L'éducation religieuse de la jeunesse doit être reprise à la base, la foi doit pénétrer tous les éléments de la vie quotidienne. Sans la foi, il n'y a qu'amertume et désespoir actuellement en Allemagne. Mlle Besag souhaite que les jeunes Allemands puissent sortir de leur pays, de leur horizon trop borné, que des jeunes d'autres pays aillent en Allemagne raconter ce qui se passe chez eux.

Mlle Madelaine Barot — secrétaire générale de la Cimade — rappelle l'histoire et les buts poursuivis par cette œuvre : travail auprès des réfugiés (alsaciens, juifs allemands

et polonais, réfugiés politiques, républicains espagnols), travail dans les camps de concentration, créations de centres d'accueil, organisation de passages clandestins de la frontière pour sauver des vies. Dès 1945, le travail se modifie : accueil des étrangers en France — qui sont souvent sans aide officielle — travail spirituel et social, parmi les 280.000 Allemands qui restent dans le pays comme travailleurs libres, foyer pour étudiants à Mayence, évangélisation dans les prisons, postes dans les villes sinistrées, en attendant que l'Eglise puisse y reprendre sa tâche normale. Le travail s'accomplit généralement en équipes mixtes, souvent interdénominationsnelles, qui résident au milieu des groupes à évangéliser. La Cimade est une expérience intéressante, qui pose à l'Eglise de graves problèmes : faudra-t-il faire sauter les cadres traditionnels pour permettre l'intégration de nouveaux convertis ? Mlle Barot dit sa reconnaissance envers la Suisse, qui a soutenu l'œuvre de la Cimade, et envers plusieurs anciennes élèves de l'Institut des Ministères féminins, qui y ont travaillé comme équipières.

Le pasteur J. D. Sauvin termine cette assemblée en rappelant à chacun — et tout particulièrement aux anciennes qui vont se séparer et reprendre leurs tâches diverses — que le travail va se poursuivre dans le même esprit de conquête missionnaire, d'obéissance au Maître qui envoie ses témoins dans le monde.

M. S.

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

jour. Sans le droit de suffrage des femmes, la démocratie ne sera pas réalisée, car la moitié des adultes sont sans droits politiques dans cette démocratie.

Et voici les Groenlandaises.

Les femmes du Groenland ont obtenu le droit de vote, nous les en félicitons et ne doutons pas qu'elles en fassent bon usage. Un explorateur qui a naguère séjourné parmi ces populations nous disait combien là-bas, chacun avait le sens de l'intérêt collectif, et quelle sagesse il avait observée dans plus d'une coutume.

La législation française à l'avant-garde.

En France, une loi du 20 mars 1948 permet aux femmes l'accès à diverses professions d'auxiliaire de justice.

Article premier. — Les femmes remplissant les conditions d'aptitude requises par la loi peuvent accéder aux fonctions d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, de notaire, d'avoué près d'une cour d'appel, d'avoué près un tribunal de première instance, d'huissier, d'agréé près un tribunal de commerce, de greffier en chef de la Cour de cassation, de greffier en chef de la cour d'appel ou de tribunal de première instance, de greffier de tribunal de commerce, de justice de paix, de tribunal de simple police.

Art. 2. — Les femmes qui, en exécution d'une décision de justice rendue en applica-

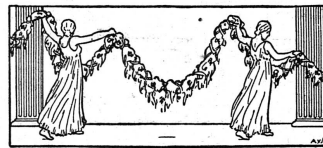
tion du décret du 1er septembre 1939, suppléant, dans la direction d'un office vacant, leur père, leur mari ou leur fils mort pour la France, sont dispensées du stage.

Aide aux émigrés

Les personnes qui se complaisaient à la lecture des romans-feuilletons devraient tout lire les rapports annuels de cette œuvre qui sous chacune de ses rubriques, cite un ou plusieurs cas particuliers. Les drames et les péripéties se succèdent tout au long des pages et ces histoires vraies sont plus mouvementées et poignantes que les fictions, croyez-le : enfants de parents séparés, qui vivent aux antipodes l'un de l'autre, mères abandonnées par des fiancés de passage, Suissesses mariées à des étrangers, apatrides, réfugiés sans argent et sans autorisation de travail... Oui, mais, direz-vous, on n'y trouve pas l'heureuse conclusion romanesque qui détend et soulage le lecteur. Détrompez-vous, l'Aide aux émigrés est justement le *Deus ex machina*, l'organe compétent et dévoué qui réussit à dénouer ces situations compliquées. Toutes ne finissent pas dans une atmosphère de bonheur sans mélange, mais on trouve un arrangement qui rend l'existence possible, et puis, il y a les enfants qui sont rendus à leur mère, les familles dispersées qui se regroupent, un avenir meilleur qui s'ouvre...

L'Aide aux émigrés, qui a traité cette année 715 cas d'émigration, a bien mérité de la société.

(Aide aux émigrés - Rapport 1946-47.)



A travers les Sociétés

Fédération des Unions de Femmes.

Le 33^e assemblée générale de la Fédération des Unions de femmes du Canton de Vaud s'est réunie, le 13 mai, à Aigle, dans la chapelle de l'Eglise libre, fleurie par les soins de l'Union d'Aigle. Toutes les Unions étaient représentées, sauf La Vallée. Mlle Fr. Fonjallaz (Epesses) présidait. Durant l'exercice écoulé, le comité a préparé un plan de travail pour les Unions ; Lavaux et Moudon ont fait des cours d'allemand à l'intention des élèves des écoles ménagères qui s'apprennent à se rendre en Suisse allemande. La Fédération collabore étroitement avec l'Alliance de sociétés féminines suisses, les Centrales féminines suisses, le Secrétariat féminin de Zurich, le groupe-

ment Femme et Démocratie. Elle s'est émue, avec tant d'autres, de l'alcoolisme croissant de la jeunesse fréquentant les bars et les dansings. Le succès de la journée des femmes vaudoises de février a été tel que les associations organisatrices ont pu verser Fr. 200.— au village Henri Guisan et Fr. 200.— au fonds créé pour édifier à Lausanne un centre féminin. Mlle Fonjallaz a rappelé la mémoire de Mmes Widmer-Curtat, Marguerite Brailard, qui a présidé l'Union de Moudon, et Humbert, fondatrice de l'Union de Roche. La Fédération se préoccupe de la meilleure préparation familiale et nationale de la jeune fille. Il importe de développer les qualités de chacune pour qu'elle les mette au service de la communauté.

Un intéressant échange de vues s'engagea sur la vie des Unions de femmes, leur but, leurs moyens d'action ; la question sera portée devant la conférence des présidentes.

Mme Dr Sauvin (Nyon) parla ensuite en femme et en médecin du problème des bars et des dansings, de l'alcoolisme des jeunes, des femmes, du danger que font courir à la santé publique les bars d'appartement avec leurs vins liquoreux, leurs apéritifs, leurs alcools plus ou moins frelatés ; des milieux restés sans jusqu'ici se contaminant dangereusement. Mieux que la loi, c'est l'opinion publique qui

sur la situation terrible de l'enfance et sur les efforts entrepris pour apporter de l'aide. Mentionnons particulièrement quelques articles : Celui de M. Thélén, Secrétaire général de l'UIPE, Nouvelle Etape de la Protection Internationale de l'Enfance. Les Effets psychiques de la guerre sur les enfants et les adolescents polonais par Mme Grywak-Kacznska, psychologue attachée à l'Institut d'hygiène mentale de Varsovie. Le Rapport de la Conférence d'experts réunie à Genève du 29 avril au 2 mai 1947 sur les problèmes de la guerre et de la délinquance juvénile.

M. Gt.

Informations suisses. Centre suisse d'étude et d'information. Aux Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Le Centre suisse d'Etude et d'Information en publiant les conférences données en 1946-1947 aux Rencontres suisses, permet aux lecteurs d'avoir un aperçu objectif des problèmes que pose à notre pays la situation internationale. En s'adressant à des personnalités particulièrement compétentes le Centre a donné l'occasion aux auditeurs des Rencontres de puiser à des sources sûres. Les lecteurs des Informations suisses pourront à leur tour bénéficier de ces entretiens. Les sujets

traités sont les suivants : La situation internationale et la Suisse, M. Philippe Muller. La Politique Internationale vue des Etats-Unis, M. William Rappard. Problèmes militaires d'aujourd'hui et de demain. La Réforme économique, M. Pierre Graber. L'abandon des campagnes, Arnold Gachet. Christianisme et Syndicalisme, Pierre Raymond. Education et Démocratie, M. Robert Dotrens.

Le Centre poursuit l'effort entrepris pendant la guerre par Armée et Foyer et ce volume « Informations Suisses », bien présenté, fait partie de la série appréciée parue à la Baconnière « Pouvoir et Travail » et « La Suisse Forge son Destin ». M. Gt.

Stall. Ce que toute jeune fille devrait savoir. Ce que tout jeune homme devrait savoir. Edit. Jeheber, Genève.

Nous avons déjà annoncé les deux premiers volumes des nouveaux livres de Stall, consacrés au garçon et à la fille. Suivent maintenant les deux volumes consacrés à la jeune fille et au jeune homme ; comme les précédents, ils seront bien accueillis par les mères de famille ou les éducatrices qui sont aux prises avec les problèmes délicats de la psychologie de la jeunesse et qui ne savent trop comment s'y prendre pour bien faire. Les

livres de Stall qui avaient eu un très grand succès sont non seulement réédités, mais refondus par le Dr André Arthus qui les a adaptés aux problèmes de notre époque. Cet ouvrage est tout d'abord recommandé aux mères et éducatrices, enfin « toute jeune fille de 16 à 18 y trouvera des notions qu'il est très désirable de lui voir acquérir ».

Association des Anciennes élèves de l'Ecole supérieure des Jeunes Filles (Genève) Année 1948

La brochure qui vient de paraître est spécialement intéressante et fournie parce qu'elle donne des échos du centenaire de 1947. Après le discours de la présidente, Mme Groscurin, lors du 25^e anniversaire de l'Association, on y trouvera des Extraits de l'Evoation, entendue à cette occasion, des scènes tirées de la Revue du Centenaire et une composition d'élève primée, sur laquelle nous reviendrons dans notre journal car il traite « notre sujet » par excellence, la vocation de la femme.

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONIE
Solidité - Elegance
5% escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Petites choses qui font plaisir

Sur l'initiative de savants suisses et étrangers on a fondé, à Zurich, un institut C. G. Jung pour l'étude de problèmes psychologiques et la formation de jeunes spécialistes.

La Croix-Rouge internationale vient d'envoyer 10 infirmières suisses en Palestine, où elles ont déjà pris possession de leurs postes.

Le Don Suisse vient d'envoyer à Mannheim des baraques équipées comme réfectoire et ateliers de cordonnerie et de couture.

La Suisse et l'Irlande viennent de conclure un traité par lequel elles s'autorisent mutuellement à exploiter des lignes aériennes dans les deux pays.

Semaine Suisse.